



Problème résiliation assurance auto

Par **brugevin**, le **10/09/2009** à **14:14**

Bonjour,

Je viens demander votre aide suite à la résiliation de mon assurance auto [...] qui ne s'est pas résiliée !

Je récapitule en essayant d'être claire et "assez" concise.

La date anniversaire de mon assurance était au 16 juillet 2009.

Aucune baisse n'était prévu à mon contrat alors que je n'ai eu aucun accident de ma responsabilité.

De plus, je me rend compte qu'il y a nettement moins cher ailleurs dans les mêmes conditions (tout risques).

J'envoie donc une lettre en recommandé avec accusé de réception dénonçant le contrat et demandant la résiliation.

Je reçois l'avis de réception chez moi puis, plus aucun signe de vie de mon assureur.

Avant le 16 juillet, un camion de pompier a causé un accident sur ma voiture et les réparations ont été effectuées après le passage d'un expert.

Mon ancienne assurance a dû prendre en charge ces réparations et lors de mon remboursement, elle a déduit la cotisation annuelle alors que j'avais résilié !

Elle nie la réception de mon courrier en recommandé avec accusé de réception et demande la photocopie de la lettre ainsi que de l'accusé de réception pour pouvoir "peut être" me rembourser et faire prendre effet à la résiliation...

Quels sont mes droits ?!

Je vous remercie

Par **Julie 38**, le **01/10/2009** à **11:19**

bonjour,

L'assurance doit vous verser l'intégralité de l'indemnisation sans soustraire la prime annuelle pour l'année suivant votre résiliation.

Dans votre cas, soit votre assurance est de mauvaise foi, soit il y a eu une erreur lors du

versement de votre indemnisation.

Je vous conseille d'envoyer une copie de votre courrier de résiliation ainsi que de l'accusé de réception afin de démontrer que vous avez bien résilié l'assurance.

Joignez à ces copies une lettre par laquelle vous contestez l'indemnisation qui vous a été versée.

Pour cela, je vous conseille de consulter le site Documentissime (www.modele-lettre-contrat.fr), sur lequel vous trouverez une multitude de modèles de lettre gratuites, notamment en rapport avec les assurances.

dans votre cas, la lettre suivante semble adaptée:

<http://www.modele-lettre-contrat.fr/modele-lettre-de-contestation-du-montant-de-l-indemnisation-versee-par-l-assureur-apres-un-sinistre-1097.html>

Bon courage!